

La saga judiciaire de Silvio Berlusconi

Le chef du gouvernement italien, Silvio Berlusconi, 68 ans, relaxé, vendredi 10 décembre, par le tribunal de Milan dans un procès pour corruption de magistrats, a connu une longue série de démêlés avec la justice depuis son entrée en politique en 1993.

Silvio Berlusconi a été condamné en 1997 et 1998 à trois reprises en première instance à un total de six ans et cinq mois de prison ferme pour corruption, faux en bilan et financement illicite d'un parti politique. Il était alors dans l'opposition.

1994 : corruption de policiers. Accusé d'avoir versé des pots-de-vin à la police financière (Guardia di Finanza), il est condamné en première instance en juillet 1998 à 33 mois de prison. Il est acquitté en appel en mai 2000, en partie pour prescription, et innocenté en cassation en octobre 2001.

1995 : faux en bilan. Accusé d'avoir financé en partie avec des fonds d'une caisse noire l'achat du joueur de football Gianluigi Lentini pour son club, le Milan AC, il bénéficie de la prescription en novembre 2002, avec la loi dépénalisant partiellement le faux en bilan, votée par sa majorité au Parlement.

1995 : fraude fiscale. Accusé de fraude fiscale dans l'acquisition d'une luxueuse villa, à Macherio, près de Milan, il est acquitté par prescription. Couvert par une loi d'amnistie.

Suite de l'article du Monde

Par

Publié sur Cafeduweb - Archives le lundi 13 décembre 2004

Consultable en ligne : <http://archives.cafeduweb.com/lire/5075-saga-judiciaire-silvio-berlusconi.html>